



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question écrite n° 79334

## Texte de la question

Mme Paola Zanetti attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur un des aspects de la réforme du collège unique et plus particulièrement la suppression programmée des classes bilangues et des classes européennes. Cette réforme risque de porter un coup fatal à l'apprentissage de l'allemand en Lorraine, région qui a développé une multitude de secteurs d'apprentissage de l'allemand, 200 classes bilangues, 12 sections ABIBAC et BAC et 187 sections européennes au lycée. Le renforcement du bilinguisme français-allemand est souhaité par les deux pays y compris au niveau universitaire. Cette suppression suscite de vives inquiétudes auprès des habitants, particulièrement en Moselle historiquement germanophone et département frontalier qui connaît de nombreux échanges économiques et où la maîtrise de l'allemand est cruciale pour l'emploi. L'apprentissage des deux langues, français et allemand, constitue un véritable enjeu de développement économique, social et culturel qui conforte les relations entre les deux régions frontalières. Elle lui demande donc quelles mesures elle compte prendre pour que l'enseignement de l'allemand en classes bilingues soit préservé en Lorraine.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Paola Zanetti](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79334

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mai 2015](#), page 3533

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)